



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN

Rencontre tenue à huis clos et diffusée en différé

Saint-Basile-le-Grand, le 11 juin 2021 – Les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand se réuniront à huis clos pour une séance extraordinaire le lundi 14 juin prochain. La rencontre se déroulera par visioconférence.

En conformité avec la Loi et en vertu du règlement concernant la tenue des séances, le conseil municipal peut tenir une séance extraordinaire à tout moment, lorsqu'il le juge à propos ou que la situation le requiert, à l'heure qu'il détermine.

Visionnement de la séance

La séance extraordinaire sera diffusée en différé sur la chaîne YouTube de la Ville le 14 juin à compter de 19 h 30. Toutefois, en raison de certaines contraintes techniques, la vidéo pourrait être déposée avec un léger retard sur la plateforme. Vous pourrez accéder à l'enregistrement en vous rendant au villesblg.ca/seances.

Projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est déjà disponible sur le site Web municipal.

Pour toute question, vous pouvez joindre le Service du greffe par téléphone au 450 461-8000, poste 8105 ou par courriel à greffe@villesblg.ca.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca